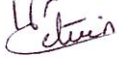


Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20260417-2026-DM-033A-AU
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

publié - N° 23/04/2026

GOUSSAINVILLE – n° 2026/.....

Pour le maire
Par délégation de signature
le Rédacteur
Valérie HETUIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2026-DM-033A du 17 avril 2026

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9)

CULTURE - Contrat de cession des droits d'exploitation avec l'association CLICHÉ, pour le spectacle « JE BADINE AVEC L'AMOUR » à l'Espace Culturel Sarah Bernhardt.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article R. 2122-3,

Vu la délibération n° DEL 2026-030A en date du 28 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° DEL 2026-034A du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'une personne publique peut passer un marché sans mise en concurrence ni publicité préalables lorsque les services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, notamment lorsque le marché a pour objet la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique,

Considérant que l'Association CLICHÉ dispose du droit d'exploitation du spectacle « JE BADINE AVEC L'AMOUR » est seul à même de réaliser la prestation artistique souhaitée par le pouvoir adjudicateur,

Considérant que la Ville a décidé d'organiser le spectacle « JE BADINE AVEC L'AMOUR » le 27 janvier 2026, à l'espace Sarah Bernhardt,

Considérant le projet de convention de droit de représentation d'un spectacle proposé par l'association CLICHÉ,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat proposé par l'association CLICHÉ - 15 rue Gilles Ménage - 72300 SABLE-SUR-SARTHE, pour une représentation du spectacle « JE BADINE AVEC L'AMOUR » :

- Le mardi 27 janvier 2026 à 20h00 (représentation tout public),
- À l'Espace Sarah Bernhardt,
- Pour un montant total de cession de 5.000 €, soit 5.275 euros TTC (TVA à 5,5 %).

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal



Maire,
Abdelaziz HAMIDA

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil, dans le délai de deux mois à compter de sa notification de sa notification ou de sa publication.
Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr